

Composition de la Commission communale de l'accueil de

..... (nom de la Commune)

Composante n°1 - les représentant(e)s du Conseil communal :

- Membre du Collège des Bourgmestre et Echevins ou le membre du Conseil communal désigné par le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Effectif :

[illegible]

(nom, prénom, titre)

Suppléant :

[illegible]

(nom, prénom, titre)

- Représentant(e)s désigné(e)s par les conseillers communaux :

Effectifs :

[illegible]

(nom, prénom, titre)

Suppléants :

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines, typical of primary school handwriting practice paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

(nom, prénom, titre)

Composante n°2 - les représentant(e)s des établissements scolaires, organisés, ou subventionnés par la Communauté française, qui dispensent un enseignement maternel ou primaire sur le territoire de la commune :
(nom, prénom, titre et école)

- Pour les pouvoirs organisateurs de l'enseignement des communes et des provinces :

Effectif :

Suppléant :

[illegible][illegible]

- Pour les pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre subventionné de caractère confessionnel :

Effectif :

Suppléant :

[illegible][illegible]

- Pour les pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre subventionné de caractère non confessionnel :

Effectif :

Suppléant :

[illegible][illegible]

- Pour les pouvoirs organisateurs de l'enseignement organisé par la Communauté française :

Effectif :

Suppléant :

[illegible][illegible]

a) les associations de parents représentées aux Conseils de participation des établissements scolaires qui dispensent un enseignement fondamental sur le territoire de la commune :
(nom, prénom, titre, association de parents de l'école)

[illegible]

Effectif :	Suppléant :
---	--

[illegible]

Effectif :	Suppléant :
---	--

Effectif(s) :	Suppléant(s):
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
(nom, prénom, titre, mouvement)	(nom, prénom, titre, mouvement)

opérateurs sont déjà présents au titre de représentants des établissements scolaires, organisés, ou subventionnés par la Communauté française, qui dispensent un enseignement maternel ou primaire sur le territoire de la commune :

Effectif(s) :	Suppléant(s) :
(nom, prénom, titre ; intitulé de l'opérateur représenté)	(nom, prénom, titre ; intitulé de l'opérateur représenté)

Composante n°5 - les représentant(e)s des services, associations ou institutions qui sont agréés, reconnus ou affiliés à une organisation ou fédération agréée ou reconnue par ou en vertu des dispositions décrétales ou réglementaires de la Communauté française autres que celles du décret ONE.

[illegible]